NOTES D'ART

Le Salon des « Dix » à Roubaix

D'après la légende antique, Antée le géant, dans sa lutte avec Hercule, trouvait des forces nouvelles dans chaque contact qu'il reprenait avec la terre. Plaçons sous le signe d'Antée le groupe des dix peintres justement fiers de leur origine paysanne, qui exposent ensemble en ce moment à la Galerie Dujardin, à Roubaix, puisque c'est par le contact avec la nature aimée, connue et comprise que ces artistes ont donné à leur œuvre la sincérité qui est leur premier et leur principal lien. Comme la lumière est l'élément inspirateur, essentiel, du génie pictural, c'est naturellement dans la traduction de la lumière qu'apparaît le mieux cette sincérité et c'est par leur qualité de « lumnistes » que se rassemblent les exposants du Salon des « Dix ».

Mais que de façons, pour les âmes et pour les talents, d'exprimer la vérité! Il suffit d'un coup d'œil sur cette exposition pour y découvrir la personnalité fortement marquée de chacun des artistes qu'elle rassemble.

Faisant, pour leur doyen, celui que familièrement ils appellent entre eux « le père Quost » une exception à l'ordre indiqué par le sort, ils ont voulu lui donner dans la Galerie la place qu'ils jugeaient la plus avantageuse. Imitons ce geste de déférence en violant pour lui l'ordre alphabétique et en donnant aussi à ERNEST QUOST, dans cette chronique, la première place, puisque aussi bien il pourrait la mériter à d'autres titres que son âge. Son âge : quatre-vingt-trois ans! Mais cela ne compte pas; Ernest Quost a l'âge des poètes: la jeunesse éternelle, qui se reflète sur son œuvre. Ses fleurs comme ses paysages, par la vérité et la tendresse qui en émanent, révèlent une âme, une belle âme qui s'est restée maîtresse d'un talent. Ses prairies baignent dans une atmosphère qui communique au spectateur l'émotion que le peintre lui-même a ressentie devant la nature. Il se distingue par une sensibilité d'esprit et de vision d'une exquise fraîcheur. Ernest Quost est un de ceux à qui la postérité rendra justice.

La puissance réaliste de JULES ADLER s'est depuis longtemps imposée. Des figures taillées en pleine matière et revêtues d'une grande intensité de mouvement et d'expression, animent des paysages où s'harmonisent dans un accord très rare les qualités du dessin, de la composition, de la lumière et de la couleur. Une œuvre qui atteint cet équilibre est définitivement classée. Elle enrichit le patrimoine de l'art et ses moyens d'expression.

La variété des moyens surprend chez JOSEPH BERGÈS qui, tout en étant l'un des bons peintres actuels de « nature morte », montre dans le paysage, dans les fleurs et dans d'autres genres qui ne sont pas représentés ici, comme le nu, un égal talent connu par la justesse, la précision de l'œil qui lui font donner la même note de vérité et d'art à la brillante et jolie *Monnaie du Pape*, aux *Cuivres* qui sollicitent le toucher, comme aux *Maisons blanches*. Un goût sûr ordonne les œuvres de Bergès.

Au dernier passage à Roubaix de VICTOR CHARRETON, nous avions noté — peut-être s'en souvient-on? — que le sens de la gradation des tons, dont il dispose magistralement, permet à cet artiste de déployer le maximum de faste dans l'emploi de la couleur sans heurter les visions les plus délicates. Parmi les nouvelles œuvres qu'expose Charreton, une *Eglise dans le givre* réalise une virtuosité plus difficile encore, puisqu'elle semble reposer sur la vibration d'une seule note : le jeu de la lumière sur la nappe immaculée et étincelante.

Désiré-LUCAS fait mieux que voir la lumière. Il la sent, il la respire comme le parfum d'une fleur. Il est sensible à l'infinie variété des qualités et des nuances de la lumière. Lumière de sa Bretagne natale qui, dans ses toiles, vous enveloppe de son voile de brume et de mystère, ou lumière de Provence, elles sont là, chacune si émouvante de vérité que le cœur la reconnaît en même temps que les yeux. Désiré-Lucas avance à grands pas chaque année vers ce sommet où l'art, dépouillé de qualités accessoires, apparaît dans sa pureté et baigne l'âme d'une divine sérénité. Peut-on dire où l'entraînera le mouvement qu'indique cette toile magnifique : *La rivière de l'ouldaria?*

Et lentement, et petit
A petit... »

Comme dit du vin de sa vigne, le bon poète Raoul Ponchon, la peinture d'HENRY GROSJEAN, ennemie de toute brutalité et faite, au contraire, de distinction, de finesse et de simplicité dans la traduction vraie de la nature, s'insinue dans l'intelligence. L'une après l'autre, les qualités de cet art solide, où les valeurs ont tout leur sens, se révèlent et l'esprit se détache difficilement de cette terre, de ces paysages vigoureux du Jura où il se repose dans une sorte de sécurité et que Grosjean traduit avec un filial amour.

La personnalité de LOUIS JOURDAN s'affirme dans l'ampleur, le puissant relief et la pleine couleur qu'il donne aux choses. Ce qu'il aime de la nature, c'est ce qu'elle a de plus noble et de plus durable, les forêts et les rochers, qu'il campe dans une robuste architecture. Par la maîtrise de son talent, Jourdan pénètre la structure des choses et leur fait rendre leur plus profonde, leur essentielle poésie. Un chef-d'œuvre entre autres, *Bouleaux à l'automne*, rend sensible, avec la plus grande simplicité des moyens, toute la majesté de la forêt. Une œuvre de Jourdan a quelque chose de classique et, pour ceux qui sentent la nature, elle est une source inépuisable de pensée.

Sans cesser de plaire par la fraîcheur de sa vision, PIERRE MONTÉZIN est en progrès dans le sens de la force et de la mesure ; son orchestration des couleurs est plus riche. La nature lui a toujours parlé comme à l'un de ses privilégiés: Montézin, avec son génie intuitif, écoute de mieux en mieux cette inspiratrice incomparable; doué comme il l'est, elle peut le conduire loin.

Avec une trop grande modestie, Mlle MARIE RÉOT dont l'exposition particulière fut si admirée la quinzaine précédente n'a voulu présenter dans le groupe des « Dix » que cinq ou six de ses œuvres: fleurs, scènes familiales, paysages, où l'on retrouve avec plaisir le charme et le goût si délicat qui ont si vivement séduit nos amateurs. C'est de la joie et de la douceur qu'elle nous apporte encore.

Les œuvres en grisaille de LOUIS WILLAUME paraissent n'être pas à leur place dans cet ensemble où chante la lumière. Qu'on y regarde de plus près: le divin rayon brille là aussi, sur l'objet essentiel, serti dans un cadre plus sombre, ainsi qu'on peut le voir, par exemple, dans *la Colonnade de Trianon, la Cour d'honneur de Versailles*, ou le *Terre-plein du Pont-Neuf*. N'est-ce pas dans cette lumière tamisée, discrète, qu'apparaissent souvent Paris et Versailles et la finesse, qui est la marque du talent de Willaume, n'est-elle pas la qualité la plus désirable pour en exprimer le délicat attrait?

Tous les salons n'ont pas la fortune de celui-ci, auquel le recrutement par affinité confère une valeur certaine. Cependant, nul des artistes qui ont coopéré à son institution ne s'imagine être « arrivé ». A l'exemple de leur doyen, le vénéré père Quost, ils veulent monter toujours, portés par ces deux ailes : le travail, la sincérité.

A. T.

LE COIN DES «Amis de Roubaix»

POUR VULGARISER LES ŒUVRES DE L'IMMORTEL NADAUD !

Un important concours littéraire, musical et lyrique

L'initiative prise par le groupe « Beaux-Arts », des « Amis de Roubaix », tendant à la vulgarisation des œuvres, trop peu connues, hélas! de Nadaud, par l'organisation d'un concours réservé aux productions du délicat chansonnier, rencontre, dans l'ensemble de la population, le meilleur des accueils. Le bienveillant concours de la Municipalité roubaisienne, lui est acquis sans réserve. Aussi, est-il permis de prévoir le succès le plus complet pour la manifestation de régionalisme, purement local, tentée.

Nos édiles ont bien voulu accorder aux « Amis de Roubaix » pour les éliminatoires du concours, l'utilisation de la salle Pierre Destombes, au Conservatoire national de Musique, rue de Soubise, qui se prête si bien aux auditions variées. Les épreuves prévues comprendront des catégories réservées au chant, à la déclamation et au théâtre. Tous les hommes ou dames, professionnels ou amateurs, domiciliés dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, sont cordialement invités à y prendre part. Les auditions auront lieu les lundis, 22 février, 1er, 8 et 15 mars prochains.

Le Comité d'organisation du concours des œuvres de Nadaud est convoqué pour mardi prochain, 12 courant, à 18 h. 30, au siège social des A.D.R., boulevard Gambetta, 58. Il procédera en cette séance, à la mise au point définitive du concours et le programme sera présenté, à très bref délai, dans la presse locale et régionale.

Dès à présent, le Comité se permet de compter sur tous les présidents des sociétés littéraires, musicales, lyriques et dramatiques, des deux départements, pour engager leurs exécutants et choristes, à participer à la présentation artistique des productions, si variées, de notre éminent concitoyen, à l'inimitable talent.

Une indication pour terminer: Les œuvres de Gustave Nadaud peuvent être demandées à la plupart des éditeurs de musique et libraires. Il en existe une collection complète, comprenant même les morceaux posthumes, qui a été éditée par la maison Heuzel, « Au Ménestrel », éditeur de musique, rue Vivienne, 2 bis, à Paris.

SUZANNE LENGLEN

que l'on disait malade, est complètement rétablie

Les journaux américains ont fait grand bruit au sujet d'une très légère indisposition qu'a eue Mlle Suzanne Lenglen, à la suite d'un match de double qu'elle disputa avant-hier sur la Côte d'Azur.

D'après nos confrères, gravement malade, notre grande championne ne pourrait plus jouer cette saison.

Il n'en est absolument rien. Mlle Lenglen est aujourd'hui complètement rétablie et pourra, dans quelques jours participer aux principaux tournois de la Riviera.

LES GRÈVES

A HALLUIN

La grève des ébénistes

Nous avions annoncé hier que les ouvriers ébénistes occupés dans les divers ateliers d'Halluin s'étaient mis en grève lundi matin, pour une question de salaire.

La situation, hier mardi, était calme. On signale qu'un certain nombre de grévistes de la maison Geerland, rue de Lille, qui avaient abandonné le travail dans l'après-midi de lundi, ont réintégré les ateliers. Les travailleurs dans ce dernier établissement étaient une quinzaine.

LÉGION D'HONNEUR

Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur:

M. Alphonse Garnier, membre des Conseils d'administration et de perfectionnement des Ecoles nationales d'Arts et Métiers et Professionnelle de Lille et d'Armentières:

M. Léon Lemire, ingénieur principal de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France à Lille, vice-président de l'Association des Anciens élèves de l'Institut industriel du Nord.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI, 6 JANVIER :

Aujourd'hui, Epiphanie; demain, sainte Mélanie. 6e jour de l'année.

Soleil: Lever à 7 h. 45; coucher à 16 h. 07.

Lune : Pleine le 31; dernier quartier le 7.

Bulletin météorologique pour la journée du 6 (Région Nord) : Mauvais temps; vent de Sud-Ouest, 8 à 12 m.; coups de vent; ciel généralement couvert. Pluies intermittentes, modérées ou assez fortes. Température stationnaire, minimum 6°.

Caisse d'Epargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30 et de 14 h. à 15 h. 30.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : 15 h. 30, local de la Goutte de Lait.

Conférence des Annales.

L'explosion de la Fonderie de la Fosse-aux-Chênes

Nous avons relaté, hier, l'explosion d'un cubilot aux Fonderies de la Fosse-aux-Chênes, rue Turgot. Il se confirme aujourd'hui, qu'elle est bien due à l'introduction fortuite d'un engin de guerre mélangé à la ferraille déversée au sommet du cubilot.

Nous avons fait prendre des nouvelles de M. Emile Couckaert, qui, comme nos lecteurs s'en souviennent, avait été blessé derrière l'oreille droite par la chute d'une lourde tôle.

Il est maintenant presque complètement rétabli et a pu quitter l'hôpital hier matin.

Quant aux autres blessés, ils ont pour la plupart repris le travail aujourd'hui et ne se ressentent plus de forte commotion qu'ils ont reçue, lors de l'explosion.

La scène sanglante du cabaret de la rue des Longues-Haies

Nous avons relaté hier, la scène sanglante qui s'est déroulée à l'estaminet Derval, 30, rue des Longues-Haies, où Clovis Lesage, en complet état d'ivresse, blessa trois personnes, puis se fit à lui-même, pendant qu'on le désarmait, une forte entaille à la main droite.

A la suite de ces blessures, l'agresseur, ainsi que la plus atteinte de ses victimes, M. Derval, avaient été conduits à l'hôpital de la Fraternité.

Clovis Lesage en est sorti hier matin et a été interrogé aussitôt par M. Malot, commissaire de police du 3e arrondissement, qui l'a fait écrouer à la prison de Lille, sous l'inculpation de coups et blessures.

M. Derval, dont la blessure assez superficielle s'était cicatrisée, a regagné son domicile hier après-midi.

L'état des autres blessés est tout à fait satisfaisant.

HALLE FLIPO. — Beurre, 17.50; extra, 19 et 21 fr. Biscuits, 8 et 10 fr. Hollande, 12 fr. 78d

CONFERENCES DE L'ASSOCIATION LITTERAIRE DU NORD

Ce soir, à 17 heures, conférence de M. Fursy

Poursuivant le cycle des conférences organisées par l'Association littéraire du Nord, M. Fursy parle ra ce soir, mercredi, à 17 h., à la salle Pierre Destombes, 63, rue de Soubise. *Où va la chanson?* tel est le sujet que le distingué conférencier traitera, nous n'en doutons pas, avec le même succès que celui remporté par lui, il y a quinze jours, à Paris, aux *Annales*.

Le conférencier sera accompagné de Mlle France Martis dont l'audition sera très appréciée des habitués des conférences des *Annales*.

Chaussures Boucau-Vereecke, 5, r. P.-Motte, Rx.

La fête de bienfaisance

au profit des blessés du Maroc et de Syrie organisée sous le patronage du « Journal de Roubaix »

L'annonce de la grande fête de bienfaisance qui aura lieu aux Etablissements Deconninck au Fresnoy, le 16 janvier prochain, a produit dans la population des trois villes-sœurs un grand mouvement de sympathie envers les deux sociétés organisatrices: « Les Anciens de l'Afrique du Nord » et ceux de « Syrie-Cilicie », où des adhésions parviennent tous les jours à leur siège commun, 13, place Rihour.

Samedi dernier, au cours d'une réunion du Comité des fêtes, une adresse de félicitations a été votée au « Journal de Roubaix », qui a bien voulu prouver sa sympathie envers l'œuvre en donnant son puissant patronage à cette fête, dont le succès s'annonce brillant et dont tout le profit ira à nos blessés du Maroc et de Syrie.

Ajoutons que la musique du 43e R. I. a bien voulu promettre son concours. Voici un gage de succès de plus pour la belle fête qui se prépare.

Depuis quelques jours, on a pu remarquer sur les glaces des tramways de Lille-Roubaix-Tourcoing, et chez les principaux commerçants, des affiches annonçant le gala. A cet effet, nous rappelons que des billets sont en vente dans chacun de ces magasins.

Tout a été prévu pour que cette fête obtienne le plus grand succès: le programme comporte un match international de hockey, danses diverses, exécutées par le R. A. C., etc., etc.

On trouvera des billets à Lille, 13 place Rihour; à Roubaix: Café Debeir, angle des rues Neuve et des Fabricants; à Tourcoing: siège des « Anciens Coloniaux », place de la République.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE ENVERS M. ALFRED FINART. — M. Alfred Finart, associé de la Maison Edouard Dubois et A. Finart, si connu dans les milieux industriels et dans le monde des transporteurs, a été l'objet, à la veille du jour de l'an, d'une belle manifestation de sympathie de la part des associés, directeurs, employés et ouvriers de la Maison, de ses succursales et de la société des Etablissements Edouard Dubois, réunis dans une des salles de l'établissement où les vins d'honneur ont été servis.

MM. Albert Carette et Lucien Vion, au nom du personnel ouvrier, rappellent combien les rapports de M. Finart à leur égard furent courtois et bienveillants, et combien tous l'aimaient.

M. Frédéric Galle, doyen des employés, et M. Jean Segard, successeur de M. Finart dans les services du Contentieux, le remercient en termes délicats des enseignements précieux qu'il leur a laissés.

M. Edouard Dubois rappelle les sentiments d'amitié qui l'unissent à M. Finart et souligne avec quelle fidélité, quelle science et quelle loyauté il a été, pendant 20 ans, à ses côtés. Il le remercie et le félicite d'avoir fait école et d'avoir préparé ses fils à prendre une telle succession. Il retient sa promesse que, dans la retraite, il reviendra dans cette maison où il a laissé tout son cœur. Il lui donne l'accolade au nom de sa famille et de tout le personnel.

M. Louis Dubois, en offrant à M. Finart un bronze qui perpétuera chez lui le souvenir de son passage au milieu de tous ceux qui sont réunis, l'assure qu'il connaît tout le poids qu'il a sur les épaules, et lui garantit qu'il sera digne de la confiance qui lui a été témoignée.

M. Alfred Finart remercie ses collaborateurs des sentiments de sympathie qu'ils lui ont exprimés. Il dit que, comme le général atteint par la limite d'âge, il prend une retraite méritée, mais il emporte le souvenir d'une loyale collaboration avec ses associés et amis et le personnel admirable qu'il avait à ses côtés.

Il rappelle les étapes parcourues et le succès qui a couronné tant d'efforts. Il donne l'assurance à M. Dubois qu'il a laissé les destinées de la maison entre les mains d'une jeunesse qui a déjà fait ses preuves et qui marchera sûrement à de nouveaux succès.

De chaleureux vivats sont chantés en l'honneur de MM. Finart et Dubois et la fête se poursuit dans les chansons.

ARTS DÉCORATIFS. — Cuir, métaux, pyrogravure, tarso, batik, sculpture. Cours et leçons par Mlle Beausire. Les inscriptions sont reçues 13, rue du Pays, à Roubaix (1er étage, dépôt de l'Artisan Pratique). 7575

« MUTUELLE NADAUD ». — Retraites. — La Commission administrative nous prie d'informer les sociétaires retraités que la sous-commission des finances se tiendra à leur disposition au siège de la société, 50, boulevard de Strasbourg, le dimanche 10 janvier, de 9 h. 30 à 11 h., pour le paiement du deuxième acompte de la retraite pour l'année 1925.

Les retraités sont priés de se munir de leur livret.

FUNERAILLES D'UN ANCIEN COMBATTANT. — Hier, ont été célébrées en l'église Saint-Sépulcre, les funérailles de M. Gustave Evrard, ancien prisonnier de Maubeuge, membre de l'Union des Mutilés et de la Mutuelle de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens. Ces deux groupements avec leurs drapeaux y étaient représentés.

SOUPER DES ROIS. — Gd choix de cosaques avec chapeaux, foie gras, fruits au sirop, desserts, vins et liqueurs, chez **Morelle**, 5, Grande-Rue, Roubaix. 17565d

A L'ORPHEON DES « ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS ». — Demain soir jeudi, à 19 h. 30, l'orphéon des « Anciens Combattants et Soldats » tiendra dans son local « Café des Sports », rue du Chemin de Fer, son assemblée générale annuelle.

Au cours de cette réunion, seront exposés la situation morale et financière de la société, et le programme de l'année 1926. On procédera en outre au renouvellement du Comité.

Les personnes qui désirent faire partie de la société sont priées d'assister à cette réunion.

JOURS D'OUVERTURE DES HALLES ET MARCHÉS. — Le Directeur des Halles et Marchés nous prie d'informer le public que la halle aux poissons restera ouverte dorénavant de 15 à 18 h. 30, tous les jeudis et les veilles de jours maigres.

NOUVEAUX APPAREILS DE T. S. F. inédits et brevetés. Prix très intéressants. — **Etablissements C. A. P.**, constructeur, 22, rue Jean-Bart, LILLE (Tél. 14.94). 14744

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (section du Raverdi et du Nouveau-Roubaix) — Les adhérents de la section peuvent retirer leur carte de 1926, à partir d'aujourd'hui chez le secrétaire, 68, rue de Bouvines.

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES SAPEURS-POMPIERS tiendra son assemblée trimestrielle dimanche 10 janvier à 9 h. 30 au siège, 46, boulevard Gambetta.

OUVRAGES A CONSULTER. — La Chambre de Commerce de Roubaix vient de recevoir et tient à la disposition de ceux qui voudraient en prendre connaissance, le « Répertoire International Marconi's » et le « Code International Marconi's ». Ces deux ouvrages sont très intéressants à consulter.

LES ATTELAGES NE DOIVENT PAS ÊTRE ABANDONNÉS. — Mardi, vers 10 h. 30, M. Kléber Guilbaut, 48 ans, camionneur, domicilié 32, rue Driant, à Tourcoing, au service de MM. Verlest et Camberlain, 30, rue de l'Epine, avait abandonné son camion attelé d'un cheval en face du numéro 190 de la rue de l'Alma.

Le cheval s'étant mis en route, pendant l'absence de son conducteur, le camion a renversé et écrasé une motocyclette posée sur le bord du trottoir, quelques mètres plus loin.

Le propriétaire de la machine, M. Oscar Verdonck, boucher, 192, rue de l'Alma, se précipita aussitôt et arrêta le cheval qui commençait à prendre une allures assez rapide, empêchant ainsi d'autres accidents qui auraient pu se produire.

La motocyclette est complètement hors d'usage. Une contravention pour abandon de voiture a été relevée à la charge de M. Kléber Guilbaut.

UN HOMME PRESENTAIT DES TROUBLES MENTAUX. — On le fait admettre à l'hôpital. — Les agents Desrumeaux et Nisse ont rencontré lundi, un Polonais paraissant ne plus être en possession de ses facultés mentales.

M. le docteur Harlet appelé à l'examiner, le fit admettre d'urgence à l'hôpital de la Fraternité pour troubles mentaux.

VOL D'UNE BICYCLETTE. — M. François Becquart, 35 ans, cabaretier, 19, boulevard d'Halluin, est venu se plaindre au commissariat du 2e arrondissement du vol de sa bicyclette.

Celle-ci était déposée dans le couloir de son habitation et a disparu dans la nuit du 1er au 2 janvier.

Une enquête est ouverte.

MUTILES DU TRAVAIL. — Réunion de Commission jeudi, à 19 h., au siège.

ORPHEON LES INOFFENSIFS. — Ce soir mercredi, répétition des nouveaux chœurs pour le prochain concert et instructions.

CHORAL ST-JEAN-BAPTISTE. — Ce soir, à 20 heures, en son siège, rue J.-B.-Notte, 16, répétition partielle et générale.

ASSOCIATION SYMPHONIQUE DE ROUBAIX-TOURCOING. — Ce soir mercredi, à 20 h., répétition.

CONCORDIA-HARMONIE. — Ce soir mercredi, à 20 heures, répétition générale.

Coffres-Forts GRUSON
21, Rue Royale, 21 — LILLE
Catalogue franco sur demande. — Téléph. 4.50

CROIX

STATISTIQUE SANITAIRE DE L'ANNÉE 1925. — Il a été enregistré à la Mairie pendant l'année: 305 naissances, 181 mariages et 21 mariages. 157 décès ont été déclarés, se répartissant comme suite: de 0 à 1 an, 23; de 1 à 20 ans, 12; de 20 à 40 ans, 22; de 40 à 60 ans, 28; de 60 ans et plus, 72. Les causes de ces décès sont: Gastro-entérite des nourrissons, 6; tuberculose, 28; fièvres, 2; cancer, 21; autres maladies, 100.

UNION MUTUELLE CROISIENNE. — L'assemblée générale de janvier se tiendra samedi prochain à 20 h. 15, au Café Beausire, Grand'-Place, sous la présidence de M. Louis Tiberghien. A l'ordre du jour figure une allocution du président, une causerie du secrétaire général, le renouvellement du Comité Directeur et une magnifique tombola.

Il est rappelé aux sociétaires que c'est à cette réunion que seront échangées les cartes de ceux qui n'ont pu faire procéder à cette opération à la réunion de décembre.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Demain jeudi 7 janvier, consultation de nourrissons, rue Kléber. Ecole maternelle, de 14 h. 45 à 15 h. 45.

DON AU PROFIT DES VIEILLARDS DE L'HOSPICE DE CROIX. — La Mairie a reçu 20 francs de la part d'un anonyme pour l'amélioration de l'ordinaire des vieillards.

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le Contrôleur des contributions directes se tiendra à la disposition du public le jeudi 7 janvier, de 14 h. 30 à 17 h., à la Mairie, salle du 1er étage.

WASQUEHAL

DECLARATIONS DIVERSES. — Quelques propriétaires ont omis de faire leur déclaration de pigeons voyageurs, chevaux, voitures, autos et motos. Il leur est accordé jusqu'à jeudi, midi, dernier délai.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Teinturier à la Filature du Nord, M. Henri Schroeyers, 56 ans, rue de la Mairie, à Flers, a reçu du bain de teinture sur les mains, au cours de son travail. Repos de 3 semaines. — Occupé comme fileur à la Filature du Nord, M. Paul Vandeville, 45 ans, rue Gustave-Dubled, a fait une chute à la suite d'une glissade. 12 jours de repos. — A l'atelier de menuiserie Coquerelle, rue Christophe-Colomb, M. Henri Tégère, 145, rue de Tourcoing, s'est donné un coup de ciseau à l'index et au médius gauches. 12 jours de repos. — A la bricoleterie Virnet, M. René Pasquier, demeurant à Avelghem (Belgique), a été atteint par la chute d'une brique au cours d'un défournement. 12 jours d'incapacité de travail.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un garçon brasseur de la brasserie coopérative « La Seneuse », d'Hellemmes, M. Charles Prévost, 37 ans, rue de Bouvines, à Ronchin, a été projeté de son camion par suite d'un tamponnement, et, dans sa chute, s'est fait une entorse du pouce gauche, des contusions de l'épaule droite et de la région costale droite. — A l'usine de St-Gobain, un manœuvre, M. Manoel De Souza, 14, rue Marceau, à Wasquehal, a fait une chute sur une brouette et s'est fait des contusions de la région thoracique nécessitant un repos de 12 jours. — A la même usine, un ouvrier, André Poller, 12, rue de Lille, à Flers, s'est fait une contusion de la face dorsale de la main droite à la suite d'une chute occasionnée par glissade. — A la raffinerie de pétrole, Mlle Madeleine Cache, 21 ans, impasse Lavoisier, à Wasquehal, s'est piqué le pouce avec un fil de fer en manipulant des cubons de 5 litres. 12 jours de repos. — A la tonnellerie Delourme et Martinache, M. Achille Merlevède, demeurant Ecluse du Cottignies, à Wasquehal, s'est fait une plaie infectée du pouce droit avec panaris superficiel, au cours de son travail. Il devra subir une incapacité de travail de 15 jours.

WATTRELOS

SOCIETE PHILHARMONIQUE DU CRETINIER. — Vendredi 8 janvier, à partir de 18 h., cours gratuits de solfège et d'instruments. A 20 h., répétition générale suivie de communications diverses.

STATISTIQUE SANITAIRE. — Il y a eu à Wattrelos pendant le mois de décembre: 20 mariages, 1 divorce, 34 naissances, 2 mort-nés et 41 décès. Pendant le même mois, 10 enfants ont été mis en nourrice dans la commune.

Les décès ont été causés par: Tuberculose de l'appareil respiratoire, 3; tuberculose des méninges ou du système nerveux central, 1; cancer et autres tumeurs malignes, 9; hémorragie et ramollissement du cerveau, 4; maladies du cœur, 7; bronchite aigue, 1; autres affections de l'appareil respiratoire, 5; diarrhée et entérite, 2; hernie, obstruction intestinale, 1; sénilité, 2; morts violentes, 1; suicide, 1; autres maladies, 5.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi 7 janvier 1926, séances à l'école de filles de la rue de Boulogne, à 9 h., et à l'annexe de l'Hôtel de Ville, à 14 h. 30.

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO. — En exécution de l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 1925, une enquête est ouverte sur le projet de lotissement d'un terrain présenté par M. Bourgois et situé au quartier de la Tannerie. Le projet assorti avec les pièces à l'appui, sera déposé à la Mairie, Bureau des Travaux, pendant huit jours, du 5 au 12 janvier, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours, de 8 à 16 h. A l'expiration de ce délai, le commissaire-enquêteur désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la Mairie, le 13 janvier, de 14 à 15 h., les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

MÉTRITES - TUMEURS - FIBROMES
Maladies de l'Estomac, du Sang de la Peau, Voies Urinaires — Tuberculose et Bronchites —
Nouveaux traitements SANS OPÉRATION
Docteur VEAUX, de PARIS
LILLE - 69, rue Faidherbe, Mercredi, Samedi de 9 à 19 h. Dimanche, de 9 à 12 h.

LANNOY

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira aujourd'hui, mercredi, à 19 h. 15, pour traiter diverses questions.

LA PERCEPTION. — Le bureau de la perception est transféré 11, rue de Roubaix!

LYS

STATISTIQUE AGRICOLE EN 1925. — La superficie totale ensemencée en 1925, est de 328 hectares 19, se décomposant comme suit: Blé, 70 hectares 35 ares; seigle, 3 h. 75; avoine, 37 h. 28; pommes de terre, 11 h. 15; betteraves sucrières, 5 h. 27; betteraves de distillerie, 2 h.; betteraves fourragères, 25 h. 40; choux, 1 h. 94; lin, 2 h. 50; trèfle, 5 h. 18; luzerne, 2 h. 50; fourrages annuels, 3 h. 62; herbages, 34 h. 51; pépinières, 2 h. 40; culture maraîchère, 1 h. 06.

Bétail existant: Chevaux et mules, 126; espèce bovine, 204 têtes; espèce ovine, 7; porcine, 38.

TOUFFLERS

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL EN 1925. — Il a été inscrit sur les registres de l'Etat-Civil, au cours de l'année 1925: 37 naissances; 4 reconnaissances; 20 mariages; 2 divorces; 23 décès; 1 transcription de décès.

LEERS

LA PERCEPTION DE LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES, du forfait et des licences, aura lieu lundi 11 janvier et mardi 12, de 9 à 11 h., au débit Lory; mercredi 13, de 9 à 11 h., au débit de tabac Muylle « Au Buisson ».

BAISIEUX

A LA COMMISSION DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — M. Louis Quertigniez, membre sortant de la Commission, est maintenu en fonctions jusqu'au 31 décembre 1929. M. Daniel Caillet est nommé membre de la Commission du Bureau de bienfaisance en remplacement de M. Deconseiliez, démissionnaire.

SAILLY

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de la taxe, ainsi que celles du forfait et de la licence, auront lieu jeudi 14 janvier, de 9 h. à 10 h. 30, au débit Delgenoix-Wilcomme.

ASCQ

IL FAUT RESPECTER LE REGLEMENT. — La gendarmerie de Lannoy a dressé un procès-verbal à M. Ernest Caralp, demeurant à Lille, qui avait négligé de signaler son arrivée en automobile à l'entrée d'un carrefour.

ANNAPPES

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez M. Joseph Lecomte, M. Alexis Cousse, 53 ans, chauffeur, a eu le pouce écrasé à la porte de la étendière, 13 jours de repos.

CYSOING

ARRESTATION D'UN JEUNE HOMME POUR VOL. — La gendarmerie a mis en état d'arrestation, Maurice Masselot, 16 ans, qui se trouvait en état de vagabondage. Ce jeune homme avait, en outre, volé 50 peaux de lapin à Roubaix, ainsi que du zinc et du plomb qu'il a revendus à un brocanteur. Il a été déféré au Parquet.

SOYEZ EN REGLE. — Pour défaut d'éclairage à sa bicyclette, Mme Adèle Boutry, 39 ans, domiciliée à Cappelle, s'est vu dresser contravention.

— Contravention à Mme Berthe Georges, cabaretière à Templeuve, pour fermeture tardive de son établissement.

— Contravention à M. Alphonse Merlin, 41 ans, pour défaut d'éclairage à son chariot.

— M. Charles Bouvignies a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir servi à boire à un homme déjà ivre.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira à la Mairie le jeudi 7 janvier: Ouverture de crédits divers et assistance.

CONSULTATION DES NOURRISSONS à la Mairie, vendredi 8 janvier, à 14 h.

Un achat de 500 grammes donne droit à un service gratuit de notre Revue bi-mensuelle. — Demandez le règlement de notre concours à votre épicier. 17570

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 6 Janvier 1925 N° 104.

LE BOSSU

OU LE PETIT PARISIEN

LE CHEVALIER DE LAGARDÈRE

— Une fureur! s'écrièrent-ils, une folie ! Elles font trente et trente-cinq au cabaret de Venise; quarante et jusqu'à cinquante chez Foulon. Dans une heure, elles feront cent. Achetez, achetez.

Le bossu riait dans son coin.

— On te donnera un os à ronger, petit, lui dit Nocé à l'oreille; sois sage!

— Merci, mon digne monsieur, répondit Esope II humblement, c'est tout ce qu'il me faut.

Le bruit s'était cependant répandu en un clin d'œil que les bleues allaient faire cent de prime avant la fin de la journée. Les acheteurs se présentèrent en foule. Albret qui avait toutes les actions de l'association dans son portefeuille, vendit en masse à cinquante au comptant; il se fit fort, en outre, pour une quantité considérable à livrer au même taux sur le coup de deux heures.

Alors débouchèrent par la même porte donnant sur la rue Qincampoix, Oriol et Montaubert avec des visages de deux aunes.

— Messieurs, dit Oriol à ceux qui lui demandèrent pourquoi cet air consterné, je ne crois pas qu'il faille volontiers répéter ces fatales nouvelles, cela ferait baisser les fonds.

— Et, quoi que nous en ayons, ajouta Montaubert avec un profond soupir, la chose se fera toujours assez vite.

— Manœuvre ! manœuvre ! cria un gros marchand qui avait les poches gonflées de *petites-filles*.

— La paix, Oriol! fit M. de Montaubert; vous voyez à quoi vous nous exposez.

Mais le cercle avide et compact des curieux se massait déjà autour d'eux.

— Parlez, messieurs ; dites ce que vous savez, s'écria-t-on; c'est un devoir d'honnête homme.

— Ché fais vn le tire, moi, dit le baron de Batz qui arrivait; tépâcle, tépâcle!

— Débâcle? Pourquoi?

— Manœuvre, vous dit-on.

— Silence, vous, le gros homme! Pourquoi débâcle, M. de Batz?

— Ché sais pas, répondit gravement le baron; zinguande bur zent te paisse!

— Cinquante pour cent de baisse?

— En tix minides.

— En dix minutes! mais c'est une dégringolade!

— Ya, c'est eine técrincolâte! eine tésasdre! eine bânigue!

— Vingt bleues à quinze de prime! criait-on aux alentours.

— Quinze bleues, quinze! à dix de prime et du temps.

— Vingt-cinq au pair.

— Messieurs, messieurs, c'est de la folie! l'enlèvement du jeune roi n'est pas encore un fait officiel.

— Rien ne prouve, ajouta Oriol, que M. Law ait pris la fuite.

— Et que M. le régent soit prisonnier au Palais-Royal, acheva Montaubert d'un air profondément désolé.

Il y eut un silence de stupeur, puis une grande clameur composée de mille cris.

— Le jeune roi enlevé! M. Law en fuite! le régent prisonnier!

— Trente actions à cinquante de perte!

— Quatre-vingt bleues à soixante!

— A cent!

— A cent cinquante.

— Messieurs, messieurs, faisait Oriol, ne vous pressez pas.

— Moi, je vends toutes les miennes à trois cents de perte! s'écria Navailles, qui n'en avait plus une seule; les prenez-vous?

Oriol fit un geste d'énergique refus.

Les bleues firent aussitôt quatre cents de perte.

Montaubert continuait :

— On ne surveillait pas assez les du Maine, ils avaient des partisans. M. le chancelier d'Agueseau était du coup, M. le c